



Février 2025

FO COM \ LA POSTE



# LE TPAS 2025 EST RECONDUIT !

## DE MANIÈRE UNILATÉRALE, LA POSTE A RECONDUIT LE TPAS EN 2025

### TPAS FONCTIONS AVEC FACTEURS DE PÉNIBILITÉ AU SENS POSTAL

#### À PARTIR DE 59 ANS

- » Être en fonction effective sur un poste pénible au sens postal au moment de la demande d'accès aux TPAS.
- » Justifier de 15 années d'activité effective sur ce type de poste sur les 25 dernières années.
- » Ouvert uniquement aux Classes I et II.
- » Possibilité d'accès pour les personnes en situation de handicap jusqu'au 31 mars 2025.

### TPAS POUR AUTRES FONCTIONS

#### À PARTIR DE 61 ANS ET 9 MOIS

- » Ouvert de la Classe I jusqu'au Groupe A.
- » Groupe B sur autorisation.

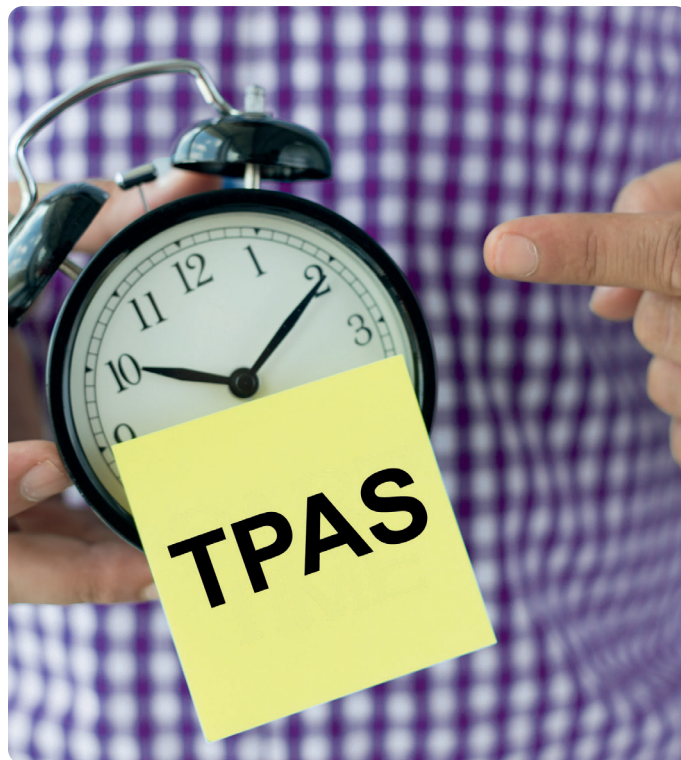
### CONDITIONS COMMUNES AUX DEUX DISPOSITIFS

- » Avoir une activité effective de 25 ans minimum à La Poste.
- » Entrer dans le dispositif au plus tard 12 mois avant la date d'ouverture des droits à la retraite.
- » Pas de cumuls avec les autres dispositifs. Les TPAS sont des dispositifs irrévocables, exclusifs d'autres mesures d'évolution de carrière (Allocation spéciale de fin de carrière, la retraite progressive, appui au projet personnel...).
- » Fin du dispositif à la date d'ouverture des droits à la retraite.
- » Pas d'indemnité de fin de dispositif.

### TPAS AVEC FACTEURS DE PÉNIBILITÉ

#### ÂGE D'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF ET DURÉE DE LA PÉRIODE OPÉRATIONNELLE

- 59 ans → 26 mois
- 59 ans et 6 mois → 21 mois
- 60 ans → 18 mois



60 ans et 6 mois → 15 mois

61 ans et plus → 12 mois

### TPAS AUTRES FONCTIONS

#### ÂGE D'ENTRÉE DANS LE DISPOSITIF ET DURÉE DE LA PÉRIODE OPÉRATIONNELLE

61 ans et 9 mois → 8 mois

### SITUATIONS QUI RÉDUISENT LA PÉRIODE D'ACTIVITÉ

La période d'activité opérationnelle est réduite de 3 mois en cas de départ anticipé d'au moins 6 mois avant l'âge légal pour carrières longues.

La période d'activité opérationnelle est réduite de 6 mois pour les bénéficiaires de l'obligation d'emploi.

**POUR PLUS D'INFOS, CONTACTEZ VOS DÉLÉGUÉS SYNDICAUX !**

# DÉTERMINÉS